

Le Sart-Tilman bouge, faisons le bouger ensemble !!!



Dimanche 22 MARS 2015

dès 10 h 30
à Liège (Angleur).

UN JOGGING
90 % VERT
EN FORET

11 km sur sentiers vallonnés dans le domaine universitaire du Sart Tilman.

CHANGEMENT D'HORAIRE : départ groupé des courses A et B à 10 h 30.

10 h 30 : Course A (3,4 km) pour filles et garçons de moins de 16 ans et débutant(e)s.
(parcours légèrement vallonné, idéal pour l'apprentissage)

Pré-inscription : 3 € (inscription sur place : 4 €).

10 h 30 : Course B, **Les Sentiers du Sart Tilman (10,8 km)**,
hommes et dames de plus de 16 ans (parcours vallonné).

Pré-inscription : 5 € (inscription sur place : 6 €).

12 h 00 : Baby Jogging gratuit pour les 1^{ère} et 2^{ème} maternelles (300m).

12 h 15 : Jogging des enfants gratuit pour les 3^{ème} maternelles,
1^{ère} et 2^{ème} années primaires (600 m : 2 tours).

12 h 30 : Jogging des enfants gratuit pour les enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire
(900 m : 3 tours).

Pour ces 3 courses, médaille et sachet souvenir pour tous !

Inscriptions dès 9 h 00 :
Ecole communale du Sart Tilman,
rue du Sart Tilman, 390 à 4031 Angleur

Renseignements : Henri Henrard, 0494/79 00 05
ou sentiersdusartilman@gmail.com

Pré-inscriptions sur le site:
www.cqst.be



Zatopek magazine



Une initiative du Comité de Quartier du Sart Tilman, de l'école communale du Sart Tilman et de son association de parents, sous l'égide de Mr Willy Demeyer, Bourgmestre de Liège, de Mr Michel Faway, en charge de Liège Sport et de Mr Pierre Stassart, Echevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège.

LA CASA DEL SART

Traiteur italien

- ❖ Quartiers de pizzas
- ❖ Cornets de pâtes
- ❖ Charcuteries fines

La Casa Del Sart vous accueille
dès ce mardi 10 février 2015

Horaire :
Du lundi au vendredi de 10h à 17h
& le samedi de 10h à 15h

Rue du Sart-Tilman 364
4031 Angleur
04/272.08.81

Pour mon retour
à la maison

Basile et Lola
listes de naissance

Rue du Sart-Tilman 349
4031 Angleur
Tel: 04/246.38.80

E-mail: basileetlola@skynet.be
<http://www.basileetlola.com>

Ma-Sa : 10h à 18h30
Di : 13h30 à 17h
ferme lundi



Ce dimanche 22 mars à l'occasion du 5ème jogging « Les sentiers du Sart Tilman », grande distribution gratuite de la carte de fidélité Beepxtra, la carte de fidélité de l'avenir valable dans de nombreux commerces en Belgique et dans le monde. Cette carte vous permettra d'accumuler des ristournes en espèces dans toute sortes de commerces de la région (restaurant, fleuristes, coiffeur, salle de fitness...) et d'en profiter immédiatement. Allez voir sur le site

www.beepxtra.com

Renseignements pour les commerçants intéressés :

Regional Sales Manager

Henri Henrard GSM : 0032494790005 Mail : henri.henrard@gmail.com

Mot du président

Comme vous le constatez chaque jour, beaucoup d'aménagements sont en cours dans notre quartier. Certains, comme l'Eco-quartier rue du Sart Tilman, avancent très rapidement et de manière très visible. D'autres, comme le Pré-Aily, se font pour l'instant plus discrets mais progressent cependant pas à pas. Tous ces projets changeront le visage de notre quartier dans les mois et années qui viennent. C'est pourquoi, en tant qu'habitants et en tant que comité de quartier, nous devons être attentifs à cette transformation de notre environnement. S'il semble logique que notre village n'échappe pas aux changements qui s'opèrent un peu partout, ceux-ci doivent se

faire avec un minimum de nuisances pour les habitants actuels mais aussi pour nos futurs voisins. Nous devons être particulièrement vigilants quant au respect des règles, notamment en matière de prescriptions urbanistiques. Pour tous ces aspects, votre comité de quartier est chaque jour à vos côtés et compte sur vous pour l'informer si vous constatez des dérives. Comme nous l'avons souvent répété, nous sommes là pour accompagner les changements et les inscrire dans un cadre de vie agréable que nous désirons conserver dans l'intérêt de tous.

Comme chaque année, le retour du printemps est l'occasion de ressortir de nos maisons et de faire un peu de sport au grand air. Alors, soyez parmi nous le dimanche 23 mars pour notre grand jogging annuel, « les Sentiers du Sart Tilman » ! Que ce soit comme sportif ou comme bénévole pour nous aider à organiser cette manifestation de rencontre, votre participation sera appréciée et sera pour vous l'occasion de partager un moment de détente avec vos voisins. Nous avons déjà réservé le soleil... il ne manque plus que vous !

S. Dozin.

Centenaire de la bataille de Sart Tilman (nuit du 5 au 6 Août 1914).

Dès la mi-2013, la décision a été prise de commémorer cet événement marquant pour notre quartier. Nous avons donc créé une commission composée d'une petite dizaine d'administrateurs et de trois membres très actifs (Alain, Philippe et Xavier) qui ont apporté leur aide précieuse. Cette commission s'est réunie régulièrement (au moins douze réunions) pour concrétiser notre projet de commémoration qui comprenait : la rédaction d'une brochure illustrée à distribuer à tous les participants relatant les faits marquants de la bataille, une conférence par Monsieur M. Stiennon, président de l'Association Allemagne-Belgique sur le thème « La

Bataille de Sart Tilman », une exposition didactique avec panneaux, vitrines et objets d'époque,



un hommage au monument aux Morts avec dépôt de gerbes, sonnerie de trompettes et participation des portedrapeaux, un vin d'honneur offert par la Ville de Liège, pour les invités dont nos membres, une promenade pédestre à caractère historique, ainsi qu'un petit train promenant les non-marcheurs sur les lieux

historiques, un accès à la tour du Bol d'Air pour découvrir le site d'en haut, une petite restauration dans le local de l'exposition au Clos du Sart. Notre équipe s'est mise en chasse pour récolter de la documentation : cartes postales, photos, revues d'époque, articles, livres d'auteurs belges et allemands, objets remarquables. Contact a été pris à la Province avec le colonel Th. Babette, avec les services de la ville de Liège, Madame B. de Deyne et Monsieur D. Debouy pour l'impression de la brochure et l'organisation du vin d'honneur entre autre et avec le musée Ulysse Capitaine pour la documentation. Monsieur Ph. Simon,

infographiste, a gracieusement offert ses services, pour la mise en page de la brochure.

Une équipe de marcheurs a repéré et organisé un circuit à travers le site historique de la bataille.

Six guides se sont imprégnés des commentaires rassemblés pour pouvoir expliquer aux marcheurs les détails de la bataille.

Le 10 Août, nous avons aussi matérialisé deux « redoutes » (tranchées) pour pouvoir se rendre compte de la situation et de l'importance de ces ouvrages militaires à peine achevés lors des combats meurtriers du 5 au 6 Août 1914.



Pour la conférence de Monsieur Stiennon, Monsieur le curé Y. Remacle a mis l'église à notre disposition. Les mouvements de jeunesse ont collaboré à l'organisation de la conférence en disposant et rangeant le mobilier de l'église.

Nous avons obtenu de la ville de Liège la pose définitive de 4 mâts porteurs de drapeaux en regard du site historique du Clos du Sart, cette ancienne grange convertie en chapelle, qui a servi de poste de commandement aux Belges pendant la bataille.

Nous avons reçu des courriels de petits-enfants célèbres ou non, de grands-pères héros connus ou anonymes, qui souhaitaient se recueillir avec nous en ce 10 Août. Madame M-M.Gillis de Sart Tilman était présente ce jour, ainsi que la famille flamande du soldat J.G. Daelmans. Lors des promenades dans le cadre du Festival de Liège, deux frères Jacquet de Haveskercke,

descendants du colonel Jacquet qui commandait le 1er Chasseur à pied de la 15 ième Brigade mixte, ainsi notamment que la petite fille francophone du soldat J.G.

Daelmans ont suivi avec grand intérêt les explications données sur le parcours historique.

Le 10 Août, dès 14 h, notre commémoration a été rehaussée de la présence du Gouverneur M. Forêt, de l'échevin des travaux R. Léonard, du colonel Th. Babette, des amicales des Anciens des Régiments ayant combattu au Sart-Tilman.

Différents discours ont émaillé notre cérémonie d'hommage. Un public nombreux, plus de 250 personnes, a partagé les différentes activités en ce 10 Août pluvieux.

De nombreuses photos prises à cette occasion, ainsi qu'un clip vidéo tourné et monté par un jeune du quartier, nous permettent de nous souvenir de cette belle commémoration. En ce dimanche 10 Août après-midi, à partir de 16 h, démarrage du petit train avec 2 semi-parcours pour 2 groupes de marcheurs, 3 promenades



complètes de marcheurs, un trajet complet du petit train avec les non-marcheurs sur le site historique, 3 visites au sommet de la tour du « Bol d'Air », une dégustation d'eau et retour à l'expo avec petite restauration. La cérémonie s'est terminée vers 19 h. Nous avons reçu de nombreuses marques d'enthousiasme des participants, même

par écrit, regrettant le manque de temps pour apprécier calmement les différentes activités.

Lors du Festival de Promenade de la ville de Liège, les 24 et 30 Août 2014, nous avons guidé une petite vingtaine de promeneurs sur le parcours historique avec visite au Clos du Sart et explication de la bataille au moyen des panneaux didactiques. La ville souhaite que nous participions de nouveau au Festival de Promenade en 2015.

Durant les mois d'octobre et novembre, nous avons également présenté devant les élèves des 2 écoles primaires du Sart Tilman le récit de la bataille, nous avons distribué des brochures et nous nous sommes promenés avec les enfants sur le site de la bataille.

En projet, nous voudrions inaugurer cette année un petit monument rappelant l'anniversaire de la bataille et notre commémoration du 10 Août 2014.

Pour les personnes intéressées, nous disposons toujours de brochures « Dans les pas de la Bataille de Sart-Tilman » sur simple demande (voir notre site cqst.be).

F. Nihoul.



Éco-quartier.



Suite à la délivrance du permis d'urbanisation par le fonctionnaire-délégué de la région wallonne en date du 16 décembre 2013, le promoteur Thomas & Piron a introduit une demande de permis d'urbanisme pour la phase 1 du chantier dans le courant des mois de février et avril 2014. Le permis d'urbanisme a été délivré par le collège communal de Liège le 28 juillet 2014 et les travaux ont immédiatement débuté en août 2014. Ces travaux avancent rapidement et un bureau de vente a été mis en place le 1er février dernier sous forme d'un container rue du Sart-Tilman, à côté du chantier.

Comme on peut le voir sur le plan annexé, la phase 1 pour laquelle le permis a été délivré

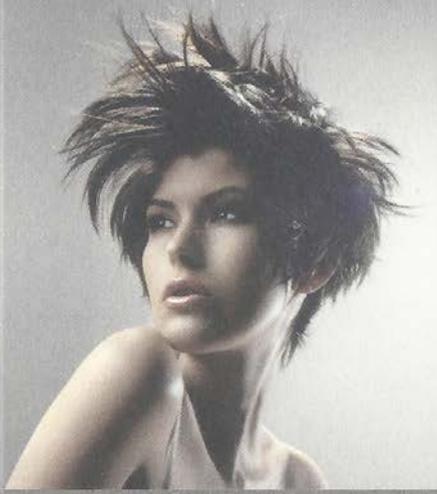
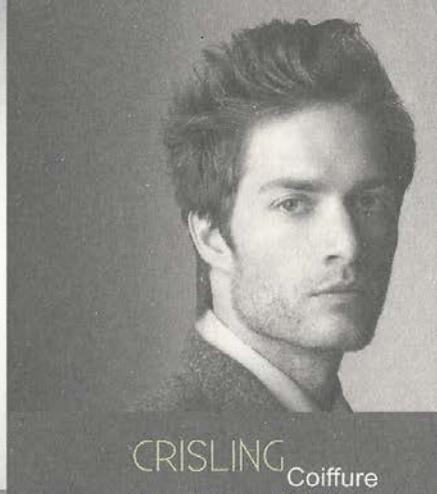
se situe entre les immeubles Coemans (dentiste) et Parmentier (ancienne maison Deprez) et comprend les bâtiments suivants : Immeuble B1 (résidence Grinnell), type R+3 (rez + 3 étages), est constitué de 3 fonctions complémentaires au rez (surfaces pour professions libérales), de 8 appartements 2 chambres et 3 appartements 1 chambre. Cet immeuble est le plus avancé au point de vue construction et est actuellement mis en vente. Il comporte en outre 17 emplacements de parking à l'arrière, dont 11 privés.

Immeuble A2 (résidence d'Ossoue), type R+3, est constitué de 1 fonction complémentaire au rez (surface de 340 m² pour une supérette), de 1 appartement 3 chambres, de 8

Route du Condroz, 492
4031 - Angleur
04 / 343 63 01

Du mardi au vendredi
de 9 à 18 heures

Le samedi
de 8h30 à 17 heures

CRISLING Coiffure

Avec et Sans Rendez-vous
du mardi au vendredi

www.crisling-coiffure.be

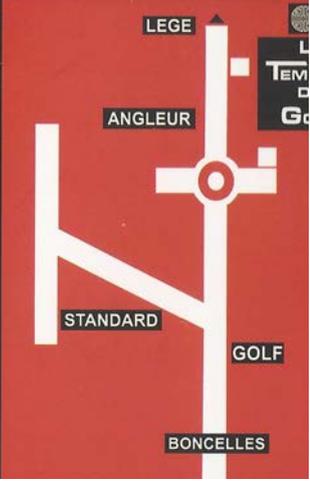
www.crisling-coiffure.be



LE
TEMPLE
DU
GOÛT

品味軒

RESTAURANT CHINOIS



LA BAGUETTE MAGIQUE

Pizzas Chinois
Couscous Sandwichs
Salade Pizzas
Croust De Frites



Passez votre commande avant 10h30, livré avant 11h
(Livraison sandwichs froids : min - 5pièces)

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 7h00 À 15h00



372 rue du Sart-Tilman - 4031 Angleur
GSM : 0474/878 385 - Tél. 04 365 22 17



Les Saisons de Marie

Traiteur • Epicerie fine • Table d'Hôtes

Redécouvrez les saveurs d'une cuisine saine et équilibrée, à base de produits saisonniers !

- Plats à emporter
- Table d'hôtes à midi
- Stages de cuisine
- Epicerie fine
- Pralines artisanales

Rue du Sart-Tilman, 352 • 4031 Angleur
04 246 54 94
lessaisonsdemarie@skynet.be • www.lessaisonsdemarie.be
Mardi au Vendredi 15h30 à 19h, Samedi 11h à 17h.

appartements 2 chambres et 4 appartements 1 chambre.

Ces deux immeubles sont situés à front de la rue du Sart-Tilman.

Immeuble A3 (résidence portillon d'Oô), type R+2 et R+1, est situé en prolongation de l'immeuble A2 et est constitué de 3 maisons 3 chambres avec jardin, 1 appartement 3 chambres, 7 appartements 2 chambres dont 4 avec jardin et 1 appartement 1 chambre.

Immeubles B2 (résidence Arcouzan), type R+1, est constitué de 1 fonction complémentaire, de 4 maisons 3 et 4 chambres avec jardin et de 3 appartements 2 chambres dont 1 avec jardin. Remarque : la fonction complémentaire (maison de quartier?) pourrait être convertie en 1 appartement 2 chambres.

Immeuble B3 (résidence Argentière), type R+1, est constitué de 4 maisons 3 chambres avec jardin et de 3 appartements 2 chambres dont 2 avec jardin.

Cabine haute tension pour l'alimentation du lotissement.

Pour cette phase 1, le nombre total de logements de 11 maisons unifamiliales et 39 appartements. En outre, il est prévu 5 locaux de fonction complémentaire, dont une supérette de 340 m². L'offre de logement est assez diversifiée, ces logements sans être « passifs » ont une isolation soignée.

D'après les renseignements en notre

possession, les travaux de la phase 1 seront terminés en 2016.

Le permis d'urbanisme de la phase 2 (immeubles D1 à D4) est attendu pour 2015 et les travaux seraient terminés en 2017. Le réaménagement du parking rue du Sart-Tilman et la voirie principale

(le « quai ») feraient partie de cette phase. Les immeubles C1 à C3 font partie de la phase 3 : délivrance du permis attendu en 2016 et fin des travaux prévue en 2017.

Au point de vue conservation des arbres, il semble que les abattages aient été plus nombreux que ceux prévus dans le permis d'urbanisation suite à l'étude d'incidences, notamment dans la prairie proche des hêtres (pommiers). Quant au vieux noyer proche de la rue du Sart-Tilman, il s'est révélé lors de son abattage programmé que son tronc était creux.

Rappelons que les caractéristiques principales de cet éco-quartier sont que les immeubles sont à basse consommation énergétique et que les parkings sont extérieurs aux immeubles. Une partie de ces emplacements de parking seront privatifs et pourront être acquis par les propriétaires, les autres restant accessibles au public

C. Stolz.



ORDI.COM
 Vente de matériel informatique et bureautique
 Support technique réparation toutes marques

Tel : 04 366 03 00 et 04 365 47 06
 Fax : 04 366 04 44

Apple Authorised Reseller

Service technique **TOUTES MARQUES.**

Tablettes à partir de 99€
 Portables à partir de 399€
 Imprimantes Multifonctions
 Photocopieurs professionnels

www.ordi.com

COLLARD DANIEL
 COIFFEUR

Allée de la Cense Rouge, 2 **4031 ANGLEUR**
 Tél. : 04 / 365.74.05 (Sart-Tilman)



Les bas de compression pour le sport de la marque CEP sont disponibles aux Ets Michel M Lambert - QUALIAS route du condroz 475 4031 Angleur.



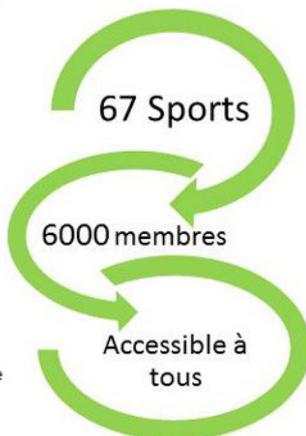
Retrouvez la gamme complète sur le site www.cepsports.com

tartines & chocolat
 boulangerie | pâtisserie | sandwicherie | tea room

Route du Condroz, 490 D
4031 ANGLEUR
 (Sart-Tilman)
 Téléphone : 04-3840069



RCAE asbl
 Secrétariat :
 Université de Liège, Bât. B14 – 4000 Liège
 Tél. : 04/366.39.34 - Email : rcae@ulg.ac.be
 Web : www.rcae.ulg.ac.be



- | | | |
|---------------------|----------------------------|-------------------|
| Aérobic - Fitness | Golf | Relaxation |
| Aïkido | Grandes randonnées | Roller |
| Apnée | Gymnastique | Rugby |
| Aquafitness | Gym du Bien-être | Sauvetage sportif |
| Athlétisme | Handball | Self défense |
| Aviron | Hapkido | Ski alpin |
| Badminton | Hockey sur glace | Ski de fond |
| Baseball / Softball | « Je cours pour ma forme » | Spéléologie |
| Basket-ball | Jonglerie & cirque | Squash |
| Boxe | Judo | Taekwondo |
| Bridge | Ju-jitsu | Tai Chi Chuan |
| Capoeira | Karaté | Tennis |
| Cond. physique | Kayak | Tennis de table |
| Course d'orientat® | Kobudo | Triathlon |
| Cross fitness | Mise en cond.phys. | Ultimate frisbee |
| Danses de société | Natation | Voile |
| Danse orientale | Parachutisme | Voi à voile |
| Delta plane | Parapente | Volley-ball |
| Equitation | Plancher à voile | Vovinam V.V.D. |
| Escalade | Plongée s/marine | Waterpolo |
| Escrime | Pole dance | Yoga |
| Football | Power-training | Zumba |
| Football en salle | | |

Projet Pré Aily.

1. Historique

1999 : Réalisation de l'étude d'incidences du projet Bernheim

2001 : Revente du terrain par Bernheim

2005 : Le Pré-Aily devient une zone d'aménagement communal concerté (ZACC) prioritaire. Un rapport urbanistique et environnemental (R.U.E.) est élaboré.

2006 : Etude d'incidences du projet SARI - SOLICO

2008 : Les permis de lotir et permis d'ouverture voiries octroyés sont retirés suite à notre recours auprès du Conseil d'Etat .

2011 : Nouveau permis de lotir octroyé par la ville de Liège ; recours en annulation et suspension introduit auprès du Conseil d'Etat.

2012 : Suite à l'arrêt négatif du Conseil d'Etat sur le recours en suspension, décision du conseil d'administration de poursuivre le recours en annulation.

2013 : Le Conseil d'Etat rend une décision défavorable à notre encontre sur le permis de lotir. Le

permis d'ouverture des voiries est délivré. Nous déposons un recours en annulation contre le permis d'ouverture des voiries. L'abattage des arbres débute le 18 novembre 2013.

2014 : Suite à l'omission d'envoi du mémoire en réplique dans les délais impartis, notre recours contre le permis d'ouverture des voiries est devenu caduc.

Les travaux de placement de l'égouttage ont débuté en août. Le CQST restera attentif au suivi de la mise en œuvre du permis de lotir et au respect des clauses des permis octroyés. Le CQST a mandaté notre avocat afin de signifier, à la ville de Liège et à la région, un ensemble d'éléments contraires au bon respect de ces permis. Un courrier a été envoyé à ce sujet fin décembre 2014.

Un PV d'infraction pourrait être délivré. Une action judiciaire de mise sous surveillance pourrait être introduite.

2. Principales modifications obtenues par rapport au permis

d'origine

Suppression de l'immeuble situé dans le bas de la rue du Sart-Tilman (7 immeubles au lieu de 8)
Création d'un pertuis servant de bassin d'orage

Réduction de la densité moyenne du lotissement à 18,7 logements à l'hectare : 243 logements au lieu de 283 logements répartis entre 7 immeubles et 43 maisons individuelles.

La sortie sur l'avenue Pré Aily a été acquise.

Rétrocession des lisières à la Ville de Liège (mise en domanialité publique).

Accès au chantier uniquement par l'avenue Pré Aily.

P. Devos.



PHARMACIE LAMBERT SPRL
Pharmacien Philippe LAMBERT
Allée de la Cense rouge, 3
4031 ANGLEUR
Tél : 04/365-15-90
Fax : 04/365-18-93
E-mail : plambert@skynet.be

**Spécialisé dans la préparation
de tous vos remèdes homéopathiques**

Gagnez du temps en réservant vos produits
via notre site Web : www.pharmacielambert.be



Le temps des fleurs

Tel. 04-371 97 56
Rue du Sart-Tilman, 351
4031 Angleur (Sart-Tilman)

Ouvert :
Du mardi au samedi de 10h à 19h
Le dimanche de 10h30 à 13h00

**DÉCODÉ
COIFFURE**




HEURES D'OUVERTURE

mardi
9h à 18h

mercredi, jeudi, samedi
8h à 18h

vendredi
8h à 19h

Après 17 h : sur rendez-vous

353, Rue du Sart Tilman
4031 Angleur

04 365 35 24

decode.scris@gmail.com

**COPY SERVICE ET IMPRIMERIE
DU SART TILMAN
JP BURY**



**10 PC + 15 COPIEURS/IMPRIMANTES dont 5 COULEURS
ACCES A INTERNET GRATUIT POUR VOS IMPRESSIONS**

Impressions et reliures de vos travaux de fin d'études, thèses de doctorat, brochures diverses...
Reliures à chaud et à spirales

CETTE ANNEE _ 45ème ANNIVERSAIRE _ !!!!!

Rue du Sart Tilman , 372 (à côté de la Baguette Magique)
4031 - Angleur (au Sart Tilman)
Tél: 04/365-47 Email : bury@skynet.be

Helianthus
FLEURS - DECORATION

*Atelier floral - Plantes
Articles de décoration pour
l'extérieur et le jardin*

Livraison possible

*Fermeture le mercredi
et le dimanche dès 13h30*

Route du Condroz 490b
4031 Sart-Tilman
Tél. & Fax, 04 - 365 60 67

A votre service depuis treize ans

Marco Polo

Restaurant - Pizzeria



Cabinet Vétérinaire du Marco Polo
rue du sart Tilman 382 - Angleur

04 239 24 34

Heures d'ouverture Cabinet
Lu 9h - 18h Ma 13h - 19h Me 9h - 14h 18h - 20h
Je 13h - 19h Ve 9h - 18h Sa 10h - 12h

www.veterinaire-marcopolo.be
 cabinetveterinairedumarcopolo



Plantation de jeunes tilleuls à la Cense Rouge.

Pour mémoire, en juin 2013, lors de l'abattage pour raisons de sécurité de 8 tilleuls de l'allée de la Cense Rouge, nous avons adressé un courrier à l'échevin de l'environnement pour lui demander que des arbres soient replantés. En effet, depuis de nombreuses années, plusieurs tilleuls ont été régulièrement abattus pour des raisons de sécurité sans qu'aucune replantation ne soit opérée. En conséquence, en 2013, il manquait une trentaine de tilleuls sur la centaine que comptait la drève de la Cense Rouge à l'origine. Dans sa

réponse datée du mois de juillet 2013, Monsieur l'Echevin Schroyen nous faisait part de



son intention de replanter 10 tilleuls au cours de l'hiver 2013-2014.

A l'arrivée du printemps, aucun

tilleul n'avait été replanté. Mais, suite à une question de Madame Defraigne sur le sujet, Monsieur le Bourgmestre Demeyer répondait en décembre 2014 que les services de la Ville avaient programmé la replantation de 35 jeunes tilleuls au cours de l'hiver 2014-2015.

A partir de la mi-janvier 2015, les 35 tilleuls ont été replantés et actuellement la drève a retrouvé l'ensemble de ses tilleuls.

C. Stolz.

Parc scientifique : Eurogentec agrandit son bâtiment afin d'accroître son département Recherche

A la demande de certains riverains inquiets de ce qui semblait augurer une transformation de cette entreprise, le CQST avait effectué le relais entre les habitants et Eurogentec afin d'être informés de leur projet. Ce 17 février, une vingtaine de riverains ont pu assister à une réunion d'information par Eurogentec.

Il s'agit de la construction d'un bâtiment abritant des bureaux, un laboratoire et un espace de stockage : 31 arbres avaient déjà été abattus au moment de la visite. Les participants s'étonnent que la ville de Seraing n'a pas réalisé une enquête commodo incommodo qui est habituellement imposée aux

particuliers qui veulent modifier leur habitation.

Deux craintes ressortent de la discussion : l'intimité des riverains qui était protégée par le rideau d'arbres et la pollution sonore causée par des dispositifs de



climatisation installés sur le toit, à huit mètres de hauteur. Selon l'architecte, le son de 72 dBA sera ramené à environ 30 dBA par la distance de quarante mètres et le placement d'un mur

végétal pourra rétablir l'intimité des voisins ainsi qu'atténuer le bruit. Si cela ne suffit pas, des panneaux acoustiques additionnels pourront être ajoutés afin de conserver la tranquillité de l'environnement. Les travaux débuteront fin février et dureront un an. Le dossier sera suivi attentivement par le CQST. Le CQST a demandé le 18 février à la Ville de Seraing une copie du permis d'urbanisme du 2 février 2015. Ce permis n'est toujours pas en notre possession.

Le dossier sera suivi attentivement par le CQST.

J-H C.



TEXACO SART-TILMAN

**ROUTE DU CONDROZ, 495
4031 ANGLEUR (Sart-Tilman)**

Téléphone : 04-367 69 09
